

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta, demandant un acte qui amende son acte constitutif ;

Du préfet et du conseil des comtés de Lennox et Addington, demandant un acte qui accorde à l'Association de l'Exposition industrielle de Toronto une aide qui lui permette de tenir à Toronto en 1895 une exposition universelle à laquelle les provinces du Canada seraient convenablement représentées.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, a proposé : Qu'en conformité de la règle 79, les sénateurs dont les noms suivent soient nommés comme comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents.

Les honorables Messieurs Allan, Angers, Bernier, Macdonald (Victoria), McClellan, Miller, Power, Scott et le proposant ; et que ce comité fasse rapport avec toute la diligence possible des noms des sénateurs qu'il aura désignés.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Primrose, à savoir :—

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier respectueusement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement :

A Son Excellence le Très-honorable Sir John Campbell Hamilton-Gordon, comte d'Aberdeen ; vicomte Formartine, baron Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse ; vicomte Gordon d'Aberdeen, comté d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni ; baronnet de la Nouvelle-Ecosse ; Gouverneur général du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblé en Parlement, remercions respectueusement Votre Excellence du gracieux discours qu'Elle a prononcé à l'ouverture de la présente session.

Nous avons entendu, avec un sentiment reconnaissant, Votre Excellence nous exprimer le plaisir avec lequel Elle a de nouveau recours à nos avis et à notre aide pour l'assister dans l'administration des affaires du Canada.

Nous sentons profondément, comme Votre Excellence, que la mort subite et regrettable de feu le Très Honorables Sir John Thompson a fait éprouver une perte sérieuse au Canada. L'expression de douloureuse et profonde sympathie de Sa Très Gracieuse Majesté la Reine, et les manifestations de chagrin avec lesquelles la triste nouvelle a été accueillie dans toutes les parties de l'Empire, ainsi que les marques de respect et d'estime rendues partout à la mémoire de l'homme d'Etat décédé, ont provoqué la reconnaissance du peuple du Canada.

Nous apprenons avec beaucoup d'intérêt que, des explications satisfaisantes ayant été reçues du gouvernement de Sa Majesté, relativement à l'interprétation de certains articles du traité de commerce avec la France, les ratifications en seront échangées dès que la législation nécessaire aura été passée.

Nous sommes heureux de recevoir de Votre Excellence l'information que l'acte récent du parlement impérial permettant aux divers gouvernements australasiens de conclure des traités de commerce, sur la base de droits préférentiels, avec les autres colonies autonomes de l'Empire, donnent une preuve satisfaisante que les suggestions de la Conférence coloniale ont été favorablement reçues par le gouvernement de Sa Majesté.